



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
Rentrée des Classes

POINT DE SITUATION N° 14

Le 1 septembre 2020

Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

C'est la rentrée des classes, mais avant d'aborder ce sujet important qui sera au cœur de ce communiqué, je voudrais à nouveau remercier les forces vives de notre commune, toutes celles et ceux qui nous ont permis d'avoir un bel été, accueillant, festif, animé. A part quelques écarts ponctuels, les recommandations sanitaires visant à limiter la circulation virale ont été respectées.

En revanche, comme je l'avais mentionné dans le précédent bulletin, un relâchement important a été constaté chez les cyclistes au niveau du littoral maintenu piétonnier aux Moutiers en Retz en raison de caractéristiques qui le rende plus dangereux qu'à la Bernerie en Retz. D'ailleurs ce non-respect de l'interdiction a entraîné un nombre important d'accidents heureusement sans grande gravité mais aussi beaucoup de tensions.

Un autre constat concerne les chiens qui doivent être tenus en laisse et dont les excréments n'ont pas vocation à polluer les lieux publics. J'appelle chacun à retrouver les comportements respectueux d'une vie publique sereine. La période que nous traversons est déjà suffisamment tendue par les exigences sanitaires pour ne pas rajouter de tensions supplémentaires par des comportements non respectueux des règles de la vie courante en société.

Ces deux interdictions feront l'objet d'une meilleure signalisation avant la saison prochaine afin que chacun ne puisse ignorer l'infraction à laquelle il s'exposerait en cas de non-respect de ces règles.

La rentrée scolaire

Tous les enfants vont pouvoir retrouver le chemin de l'école. C'était le premier des impératifs. Le second, aussi important en cette période de remontée des contaminations par le COVID 19 était de prévoir une **organisation limitant au maximum la circulation virale.** Au cours des dernières semaines, nous nous sommes efforcés avec le Directeur de l'école Eric Tabarly et les enseignants, les équipes municipales assurant la cantine et l'accueil des Farfadets mais aussi la communauté d'agglomération en charge de la petite enfance, de mettre en place **un dispositif, inspiré des protocoles appliqués en juin, mais adapté au nombre d'élèves scolarisés.**

Le traditionnel accueil des parents regroupés dans la cour de l'école le jour de la rentrée sera remplacé par un accueil étalé avec une limitation au maximum de l'entrée des parents dans l'école.

Le protocole appliqué pour protéger vos enfants, les enseignants, l'ensemble des personnels et vous-même, est mis en ligne et accessible sur le site de la mairie. Il intègre l'ensemble des recommandations transmises par l'éducation nationale, le rectorat et les instances sanitaires.

Les grands principes en sont les suivants,

Enfants et adultes doivent respecter les règles générales rappelées ci-dessous



A l'école comme au restaurant scolaire, les classes ne seront pas mélangées évitant ainsi un brassage trop important des enfants. Pour respecter cette règle au moment de la pause méridienne, la cour des Farfadets sera séparée en deux secteurs ; il en sera de même à l'école.

Les lavages des mains seront fréquents.

Les surfaces seront nettoyées entre chaque groupe d'enfants. L'impossibilité d'opérer un tel nettoyage nous fait exclure l'usage des agrès dans la cour des Farfadets. En revanche les jeux de ballons par classe resteront possibles avec nettoyage des ballons entre chaque groupe.

Les enfants qui le souhaiteraient et tous les adultes porteront des masques.

Les locaux seront aérés fréquemment, en outre j'ai pris la décision de doter les 5 classes d'appareils certifiés de décontamination de l'air ambiant. Ces appareils commercialisés par la société Nateosanté et utilisés par de nombreux professionnels disposent de filtres qui permettent tant l'élimination de particules fines que des virus. Investissements importants pour la commune mais contribuant à réduire les risques sanitaires.

Outre l'achat de ces équipements, **la municipalité renforce ses effectifs pour assurer notamment pendant la pause méridienne, l'encadrement des enfants.**

Nous attendons des parents qu'ils soient attentifs à ne pas amener à l'école des enfants présentant une toux, une fièvre supérieure à 37,8°, des difficultés respiratoires, et nous les informons que si de tels symptômes venaient à se déclarer en classe ils seraient immédiatement prévenus.

Rentrée des associations

Le début du mois de septembre marque aussi la reprise des activités associatives annuelles. Le forum est un moment important chaque année pour que chacun puisse apprécier la diversité des possibilités offertes sur notre commune et faire ses choix. Nous avons choisi, si le temps le permet, d'organiser ce moment le Samedi 5 Septembre, en extérieur, dans le jardin de la mairie, en appliquant un protocole de circulation adapté accepté par la préfecture et une disposition espacée des associations. Dans l'enceinte du forum, le masque sera, comme sur les marchés, obligatoire. Cette manifestation reste dépendante de la météo.

Les activités de chacune des associations sont autorisées sous réserve du respect d'un protocole adapté aux spécificités de l'activité et à chaque salle. Les précisions relatives au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies en fonction des surfaces de chaque salle municipale sont fournies aux associations ainsi que les exigences en matière de nettoyage et désinfection entre les groupes accueillies et en fin de séance. La municipalité fournira le gel et les lingettes nécessaires au nettoyage des surfaces. Elle procèdera en outre 2 fois par semaine à la désinfection générale et au nettoyage.

Les cuisines de la salle Jean Varnier ne seront pas accessibles avant le 1^{er} janvier 2021.

Rentrée des artistes

Après les journées du patrimoine des 19 et 20 Septembre dont vous trouverez le programme sur notre site internet, une animation ouvrant l'après saison sera organisée **le 27 septembre. Elle réunira des artistes que les Moutiers inspirent et qui en une journée sont invités à créer en se positionnant sur un site de leur choix aux Moutiers en Retz.** Les œuvres seront ensuite exposées et un prix décerné. Le gagnant bénéficiera d'une semaine gratuite d'exposition.

Le 1 Septembre 2020
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 02 51 74 61 88
 - Poissonnerie : 02 40 64 69 46
 - Boucherie : 02 40 82 72 31
 - Boulangerie : 02 40 82 75 47
 - Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29
 - La P'tite Place : 06 64 00 47 13 – système de restauration à emporter
 - Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
 - La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
 - La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
-
- Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière.
Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03
 - Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
-
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter

- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>
- Lien vers le site internet : <http://www.pornicagglo.fr>